



# TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

à du au

**Financé par**

## **AFPA Accès à l'emploi**

Olivet

Tél :

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

**Niveau de sortie :**

Niveau 5 (BTS, DUT) - Bac +2

## **Contenu et programme**

**Objectifs :**

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer. Pour préparer son animation, il formalise les étapes clés et les modalités sous la forme d'un scénario pédagogique et d'accompagnement. Il choisit, adapte ou crée les activités et sélectionne ou conçoit des ressources adaptées. Le formateur anime la formation selon différentes modalités (présentiel, distance, alternance...). Il s'appuie sur les pédagogies actives et adopte une posture de facilitation des apprentissages. Il prend en compte l'hétérogénéité du groupe pour adapter la formation aux besoins des apprenants et à leur progression. En amont, pendant et à la fin de la formation, il évalue les acquis des apprenants pour mesurer leur progression et valider l'acquisition de savoirs ou de compétences relatifs à un référentiel. En cas de besoin, il met en place des démarches de remédiation aux difficultés individuelles d'apprentissage.

Tout au long de la formation, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants afin de sécuriser leurs parcours de formation. A partir d'un scénario d'accompagnement, il met en œuvre les différentes étapes de l'accompagnement. Il mobilise les acteurs relais au sein ou à l'extérieur de son organisation, en réponse aux besoins des apprenants. Il accueille et positionne les apprenants afin d'individualiser leurs parcours.

Il assure un suivi individualisé et collectif et propose d'éventuels ajustements de parcours. Lorsqu'il accompagne les apprenants à distance, le formateur met en place des actions de tutorat spécifiques à la formation à distance. L'accompagnement permet également de contribuer au développement professionnel des apprenants en favorisant des compétences et des comportements adaptés à leurs projets professionnels.

**Programme :**

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 1. Concevoir et préparer la formation

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 2. Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 3. Accompagner les apprenants en formation

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 4. Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

## Informations pratiques

**Organisme responsable :**

- Olivet

Numéro de session : / Référence GIP : 26782

Mise à jour le 23/05/2025